



STEPHAN LE GALLAIS

## MER

### Inventaire des grottes marines

Le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate abrite dans son territoire plusieurs grottes marines submergées. Il a souhaité mener une étude afin de

réaliser un inventaire plus complet des grottes marines et une analyse écologique. Pour cela, le bureau d'études Créocéan (société d'ingénierie et d'expertises en aménagement et environnement marin) va intervenir dans le cadre de cette étude.

Pour le compte de la Dreal de Corse, Créocéan a déjà recensé en 2009 les grottes submergées et semi-submergées insulaires. Cette étude a permis de recenser 176 grottes sur le littoral de la Corse. En 2010 et 2011, Créocéan a mené une inspection de grottes médiolittorales, semi-obscurées et obscures dans des sites Natura 2000 de l'île. Ces prospections ont été réalisées à l'aide de plongeurs et de ROV pour les grottes les plus profondes. Au total, 22 grottes

ont été localisées, décrites et analysées.